



## À VOIR SUR VOTRE CHEMIN

Le village de **Néron**, mentionné dans une charte dès le VIII<sup>ème</sup> siècle, s'étend tout au long du petit cours d'eau qui prend naissance sur le territoire (nom d'origine grecque signifiant source, torrent). Une promenade sur la sente des lavoirs, le long du ruisseau, permet de découvrir le village au travers des cultures et des haies.

L'église Saint Léger des XI<sup>ème</sup> et XII<sup>ème</sup> siècles est inscrite à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques. Elle présente un ensemble architectural intéressant : nef latérale originale, mobilier intérieur...

La **ferme au Colombier**, convertie à l'agriculture biologique depuis 1978, ouvre au public la boutique, la salle de réception et une chambre d'hôtes.

Le **bois de Néron** est surprenant par son relief accidenté qui favorise la diversité de la végétation et des paysages. En chemin, sur les zones pentues où la couche d'humus est faible, vous pourrez peut-être admirer des orchidées.

La **ferme médiévale de Boisricheux** est une des plus anciennes fermes de France, établie à l'époque celte, au centre de la forêt des Carnutes. En 1178, devenue Villa Franche du Chapitre de Chartres, elle accueille les premiers paysans libres. Pendant le Moyen-Âge, c'est une importante ferme forte, avec son manoir, sa chapelle, sa grange d'inière (XII<sup>ème</sup>) et son colombier (1364). En 1674, elle est acquise par Madame de Maintenon et Louis XIV. Le jardin médiéval de Boisricheux se veut, tout à la fois, conservatoire des plantes du Moyen-Âge mais aussi lieu de mémoire et jardin symbolique.

Le château d'eau de Boisricheux, désaffecté, a été réaménagé en observatoire astronomique géré par une association locale.



## ACCÈS

RN 154 Dreux / Chartres, D 26 vers Ormoy puis D 136 vers Néron  
Ligne SNCF Paris-Montparnasse / Le Mans, gare à Maintenon (7 km)



## HÉBERGEMENT / RESTAURATION












Meublés de tourisme et chambres d'hôtes  
à Néron, Nogent-le-Roi et Maintenon

Restaurants à Nogent-le-Roi et Maintenon

Ravitaillement à Néron, Nogent-le-Roi et Maintenon



## CHARTRE DU RANDONNEUR

-  Ne pas s'écarter des chemins balisés
-  En cas de doute sur le cheminement du circuit, le balisage est prioritaire au descriptif papier
-  Respecter la nature et la propriété privée
-  Ne pas abandonner ses détritux
-  Eviter de fréquenter les circuits en période de chasse
-  En période hivernale, penser à se munir de chaussures imperméables (ou de bottes) notamment pour les circuits passant en forêt
-  Prendre garde aux vipères
-  Refermer les barrières et remettre les fils de clôture après son passage
-  Tenir les chiens en laisse

## INFORMATIONS

Circuit agréé par le Comité Départemental de Randonnée Pédestre d'Eure-et-Loir et balisé en jaune.

**Comité Départemental du Tourisme**

02 37 84 01 00










[www.123randonnee.fr](http://www.123randonnee.fr)

[infos@123randonnee.fr](mailto:infos@123randonnee.fr)

**Syndicat d'Initiative de Nogent-le-Roi**

02 37 51 46 76

[si.nogent-le-roi@wanadoo.fr](mailto:si.nogent-le-roi@wanadoo.fr)

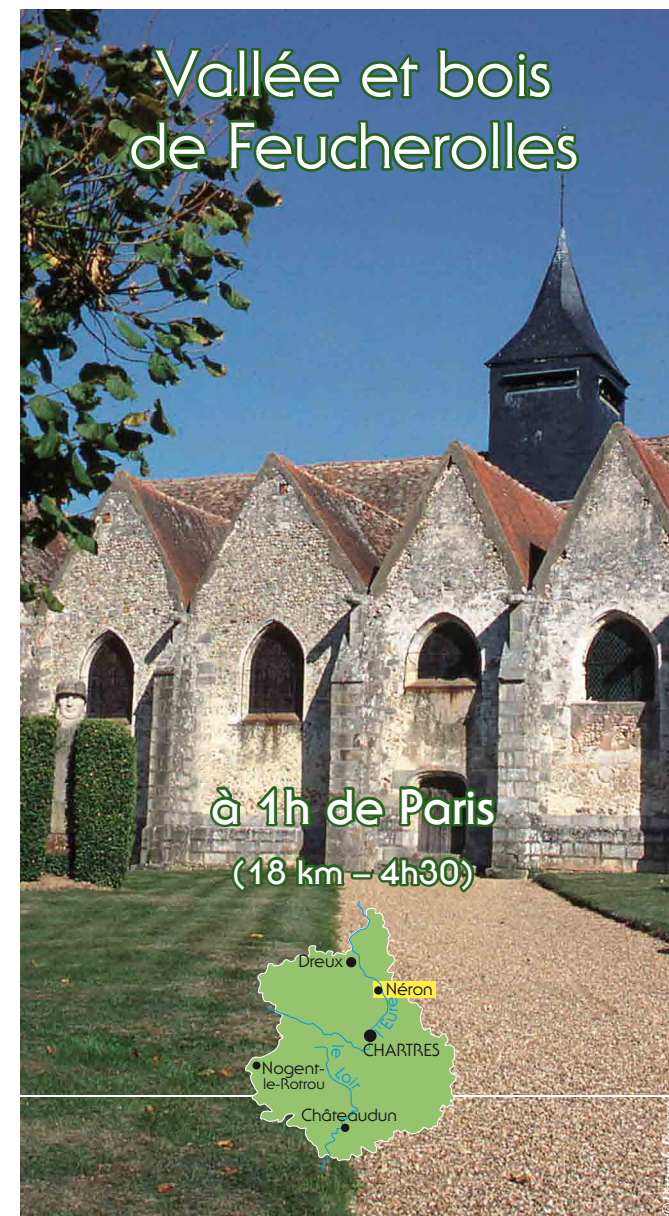
Balisage	GR® itinéraires de Grande Randonnée	GRP® itinéraires de Grande Randonnée de Pays	PR itinéraires de promenade et de randonnée
Continuité de direction			
Changement de direction			
Mauvaise direction			

NÉRON  
Vallée du Néron



Eure & Loir  
COMITÉ DÉPARTEMENTAL DU TOURISME








## Vallée et bois de Feucherolles



à 1h de Paris  
(18 km - 4h30)



Néron  
**Vallée et bois  
 de Feucherolles**  
 18 km – 4h30  
 Circuit adapté à la randonnée VTT

-  OT/SI
-  Parking
-  Commerces
-  Restaurant
-  Hébergement
-  Camping
-  À voir



**D**épart : Parking à proximité de l'église et de la mairie.

Monter la rue d'Ormy et tourner en à gauche dans le second chemin juste après la dernière maison. Longer le pré aux chevaux.

**1,7 km** : Au château d'eau, tourner à gauche vers le bois. Le contourner en descendant à droite.

**2,7 km** : En fin de lisière de bois, prendre le chemin à droite qui monte entre les champs. À la route, tourner à droite sur 250 m et à gauche dans le premier chemin, puis encore à gauche après 250 m. Passer la mare sur votre gauche et continuer tout droit dans Feucherolles. Traverser la route et prendre la rue en face légèrement à droite de la place. Continuer et emprunter la rue des Sénégalais. Suivre le chemin de Trémemont à Feucherolles vers les bois. Continuer à travers bois et descendre en fond de vallée.

**6,2 km** : Prendre à gauche le chemin de Tournainville à Honville, traverser le cours d'eau sur les traverses de chemin de fer et remonter dans les bois. À l'orée du bois, continuer tout droit jusqu'à l'ancienne route (D 326<sup>2</sup>), prendre à gauche, puis à droite vers le bois.

**8 km** : En entrant dans le bois, suivre le chemin de Honville à Néron. Le continuer jusqu'à la route (attention beaucoup de chemins se croisent). Suivre la route à droite sur 750 m.

**9,5 km** : En bas de la descente, tourner à gauche dans le chemin de Bouglainval par les Pendants. Suivre ce chemin sur 1,5 km.

**11 km** : À la jonction avec l'ancien chemin de Bouglainval à Néron, prendre à gauche et suivre la lisière en tournant à droite sur le chemin des Terres Courtes. En contrebas de la prairie, suivre le chemin qui continue et passe de l'autre côté du bosquet. Suivre ce chemin des Marchais Péants jusqu'à la route. Tourner à gauche sur 50 m et prendre le premier chemin à droite.

**12,8 km** : À la fourche, prendre à gauche jusqu'à la route. Aller à gauche et traverser Boisricheux tout droit, passer l'ancien château d'eau transformé en centre d'astronomie, et dans la descente, tourner à gauche et garder la direction des bois. Laisser les terrains et cabanes dans les bois sur votre droite et continuer le chemin le plus à gauche. Traverser la route, prendre le chemin en face, puis la route à gauche sur 50 m et tourner à droite dans le chemin. Suivre les bosquets.

**16,7 km** : Prendre à gauche après le dernier bosquet et rejoindre la route. La suivre à gauche sur 100 m et, 30 m avant une petite maison en toit de chaume, prendre la sente entre la clôture et la haie. Tourner à gauche au bout, traverser le pont et filer tout droit. À la route, tourner à gauche jusqu'au carrefour, puis à droite. À 150 m, prendre la sente qui monte à gauche jusqu'à la route d'Ormy. Tourner à gauche et laisser la ferme au Colombier sur votre gauche.

**18 km** : Arrivée. 